



PERMIS

VOITURE

FORMATION

AAC

1250 EUROS

Règlement possible en plusieurs fois sans frais
Permis à 1 EURO par jour
Tarifs au 01/02/2017

Pour nous joindre

Comprenant :

- L'inscription
- Les fournitures pédagogiques (livre de code, boitier Digi-quiz livret d'apprentissage, fiche de suivi, disque A et AAC)
- Les Cours théoriques illimités (tests de code, cours de code encadré par un moniteur)
- 45 min d'évaluation de départ
- 20 heures de formation pratique (27*45 min)
- Le rendez-vous préalable à la conduite accompagnée (2 heures conduite)
- Le rendez-vous pédagogique (2 heures théoriques et 45 min pratique)
- Le passage de l'examen pratique (CONDUITE)
- La garantie financière
- L'assurance spéciale élève

Selon la nouvelle réglementation du 01/06/2016 prix de l'examen théorique s'élève à 30 euros à la charge du candidat.
(Hors forfait)

www.autoecole2c.com

Tel : 03 55 08 40 87

• • • • •
30 rue Saint Amand 54200 TOUL

Ouverture du bureau

Lundi : FERME TOUTE LA JOURNEE
Mardi : 10h-12h et 14h-18h
Mercredi : 10h-12h et 14h-18h
Jeudi : 10h-12h et 14h-20h
Vendredi : 10h-12h et 17h00-19h00
Samedi : 09h-13h et 14h-15h

Et tests de code

Cours de Code MONITEUR :

Le Jeudi de 18h00 à 20h00

Le Vendredi de 17 H 00 à 19H 00

Le Mercredi et Samedi de 14H à 15H

Pièces à fournir pour la constitution du dossier :

- Photocopie de la carte d'identité
- 4 Photos d'identité conformes pour les documents officiels
- 4 enveloppes affranchies au tarif en vigueur dont le poids n'excède pas 20 grammes
- 1 enveloppe format A5, affranchie au tarif en vigueur
- Photocopie de l'ASSR 2 ou ASR (pour les personnes nées à partir de 1988)
- Photocopie d'attestation de recensement (à partir de 16 ans en mairie)
- Justificatif de domicile (facture EDF ou téléphone fixe) accompagné pour mineur lettre d'attestation de domicile

N° agrément E 12 054 08660